

Charge de travail, coupure et baisses de revenus Travailler plus pour gagner moins !

Nous constatons depuis le mois de septembre 2018 une nette augmentation de la charge de travail sur les différents plateaux du siège.

La direction nous impose une coupure non indemnisée le mardi sur le plateau B, et nous décale en soirée la coupure indemnisée sur le plateau D (JT France 3).

Il en résulte une augmentation de la charge de travail et une baisse sensible de nos revenus.

Travailler plus pour gagner moins semble être la nouvelle « trouvaille » à la mode à FTV.

Pour manifester notre désaccord avec cette régression sociale, les organisations syndicales signataires appellent les salariés de la fabrication du Siège, à cesser le travail le mardi 19 février 2019, de 19 H 25 à 20 H 24.

Paris,

Le 13 février 2019

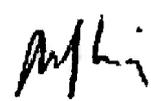
Pour la CGT
Gérard TUSCHER



*Reçu avec les
nombres d'usage
le 15/02/2019*

france télévisions
Laurent Tolazzi
Directeur des Ressources Humaines
Gestion et Moyens.
Présidence et Secrétariat Général

Pour la CFDT
Didier Graftieaux



PREAVIS DE GREVE